Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac



Pessac, le 13 mai 2010

Réf.: FscqP-2010-20

Compte-rendu de l'assemblées générale ordinaire du 13 mars 2010

1. Rapport moral par Dominique LESTYNEK, Président de la Fédération

« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts. » disait Isaac Newton

Les syndicats et comités de quartiers construisent des ponts entre les habitants et avec la Ville : par leurs activités formant du lien social d'une part et par la défense d'un intérêt général local d'autre part. La Fédération construit des ponts entre les quartiers, avec la Ville et la CUB et même avec d'autres entités communales ou extérieures : son site est le reflet de cette activité constructive.

Le bilan 2009 est contrasté dans ce domaine avec de grandes satisfactions et des insuffisances marquées dans nos relations avec la Ville et la CUB notamment.

Une satisfaction pour la Fédération : la renaissance de 2 quartiers

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des personnes qui se sont investies dans cette renaissance.

Les Échoppes - Le Vallon : une décennie d'hibernation profonde de laquelle est sortie une équipe tournant le dos aux querelles passées suicidaires pour se consacrer aux problèmes actuels qui concernent ce comité ancien (on citera parmi les plus originaux qui intéressent aussi les autres quartiers : la ligne SNCF de ceinture avec station au point de rétablissement de l'embranchement vers Pessac- Centre, le devenir du secteur du Chat Botté et du Pin Vert...).

La Paillère – Compostelle : pour ce quartier on peut parler d'une relativement courte semi-léthargie, car la « flamme » a été conservée par une représentation aux réunions de concertation « urbanisme ». En outre, il s'agit d'une deuxième renaissance mais qui n'est pas favorisée, comme la première, par un délaissement géographique [imbrication avec Talence et Gradignan], historique [chemins et prieuré de Compostelle abandonnés], social [population à dominante universitaire et à statut de locataire donc très volatile] et associatif [pas de maison de quartier, ni de solution d'attente pour le comité...].

Le beau travail de mémoire accompli par la Fédération et les quartiers :

Ainsi après les expositions thématiques du Bourg, les films « Si Sardine m'était conté » et « Noës au fil des ans » notamment, le travail de mémoire se poursuit.

André Daniel Laffon de Ladébat: est ce personnage découvert par la recherche des créateurs du Domaine de Bellevue dans le moulin à eau duquel se trouve désormais le siège social de la Fédération et l'exposition correspondante.

Le centenaire de France-Alouette: le titre même de l'exposition réalisée « Un siècle de vie sociale » indique bien l'ampleur du travail accompli, le lien réalisé entre les générations, la connaissance de nos racines et des modes de vie anciens et en fin de compte de l'histoire du 20^e siècle à travers celle du syndicat de quartier. Cette somme d'informations pourrait se prolonger par une édition.

Un modèle du sens des responsabilités des quartiers : la charte ATM

Cette charte issue à l'origine d'un conflit local (avec blocage physique du site) applique les principes suivants :

•La règlementation nationale ne relève pas directement de notre niveau ;

- La Ville est notre interlocuteur principal et joue le rôle d'intermédiaire avec les opérateurs;
- •La concertation fondée sur l'information et le dialogue hiérarchisé à tous les échelons : fédération, quartiers, riverains en final ;
- Vérification du respect des normes par des mesures de champs ;
- Un suivi au moins annuel de l'application de la charte.

Ce mode opératoire a suscité un intérêt au niveau national.

La création d'un CDD à Pessac :

L'originalité de la démarche participative initiée par la Ville tient dans la mise en place d'une mission de réflexion et de proposition en vue de la création de ce Conseil avec des représentants de la Fédération. Il convient de rappeler que ce Conseil ne saurait se substituer aux rôles des quartiers et de leur Fédération.

La CUB, jouet des communes : les prolongements du réseau de tramway

La Communauté Urbaine: n'a pas su (ou pu) présenter un projet global et communautaire favorisant la coopération intercommunale, progressif et évolutif, concerté à tous les niveaux, avec des priorités de réalisation fondées sur des critères objectifs. Au lieu de cela, on saupoudre et on bidouille, après marchandage, les moyens, par définition limités, avec des prolongements utilisant les voies existantes comme assiette, sans infrastructures nouvelles de franchissement de la rocade, à voie unique sans perspective sérieuse de doublement (retour 100 ans en arrière), sans projet de développement urbain et environnemental et sans prise en compte des modes complémentaires de déplacement.

La commune de Pessac : s'est placée sur la même ligne de départ que les autres communes concernées privilégiant la desserte résidentielle et n'a pas fait valoir ses « atouts concurrentiels » liés notamment à la gare de l'Alouette, au CHU, au parc du Bourgailh et à la proximité de la zone aéroportuaire permettant le bouclage des lignes A et B et la sortie d'un réseau en étoile uniquement tourné vers le centre de l'agglomération.

Une concertation difficile avec la Ville :

Un courrier fondamental sans réponse: une lettre a été adressée à Monsieur le Maire le 31 décembre 2008 indiquant les attentes des quartiers en matière d'information et de concertation. Malgré une piqûre de rappel lors de notre rencontre conviviale à Cazalet, toujours pas de réponse. Un nouveau courrier, accompagné de la lettre initiale, a été envoyé en ce début d'année donnant un exemple éclairant des insuffisances de la concertation sur l'aménagement dit improprement du Pontet car s'étendant sur l'axe du tramway de la voie ferrée à la rocade à travers 4 quartiers [Bourg, CCLAPS, Saige, Sardine].

Des claquements de porte :

Pour manifester notre totale réprobation à une pseudo-concertation, il fallait quitter la réunion pour que la Ville réagisse positivement. Deux exemples :

La boucle verte : présentation d'un dossier totalement déconnecté des réalités de terrain. Notre départ, après celui du président de Toctoucau, a entraîné une nouvelle réunion avec visite in situ sur la base des propositions des quartiers et de la Fédération.

Les vide-greniers: présentation d'un dossier restrictif des libertés des quartiers dans l'organisation des vide-greniers sur notre commune contraire à la loi, au mode de fonctionnement des quartiers et de leur Fédération et aux principes du développement durable. Un argumentaire détaillé a été adressé à la mairie pour révision de cette position dogmatique. En effet elle voulait faire appliquer une règle qui n'existe pas alors que, dans le même temps, elle demande que les quartiers sollicitent, s'ils le souhaitent, l'application de la loi en matière de code de la route (répression du stationnement sauvage, contrôle de vitesse...): l'application de la loi relevant des pouvoirs de police du maire serait ainsi laissée à la discrétion des quartiers!

Les pistes à explorer pour la Fédération serviront de conclusion :

Le patrimoine à protéger : bâti (Villa Clément V et Prieuré), journaux, mémoire sociale...Préserver le patrimoine c'est construire des ponts avec notre passé.

Le Campus : à intégrer et à se saisir du projet Campus avec les quartiers ;

Les zones d'activités : totalement oubliées par les quartiers.

S'intéresser au Campus et aux zones d'activités c'est aussi construire des ponts avec les mondes de l'université et de l'entreprise.

Ainsi les quartiers et leur Fédération vont démentir, avec l'action de leurs bénévoles, l'observation d'Isaac Newton précitée :

« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts. »

Vote

Approbation: 45 votants

2. Rapport d'activités par Yves SCHMIDT, secrétaire général de la Fédération

2.1. Réunions du conseil d'administration

Depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 14 février 2009, le conseil d'administration de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac s'est réuni à quatre reprises :

- le 7 avril 2009
- le 30 juin 2009
- le 5 octobre 2009
- le 17 décembre 2009

Chacune de ces réunions a fait l'objet de comptes-rendus consultables sur le site Internet de la Fédération. Ces comptes-rendus ont été diffusés aux présidents de syndicats ou comités de quartiers et figurent dans le dossier remis à chaque président de syndicat ou comité de quartier en début d'assemblée générale.

Les principaux sujets qui ont été abordés lors de ces réunions sont :

- la concertation;
- les transports en commun bus et tramway;
- la commission des services publics de la CUB;
- le dispositif d'aide aux quartiers ;
- -1'Agenda 21;
- les travaux de la mission de réflexion et de proposition en vue de la création d'un conseil de développement durable à Pessac ;
- l'extension du réseau de transports en commun en site propre (3^{ème} phase);
- la mémoire de quartier, les anniversaires de syndicats et comités de quartiers et les archives et l'histoire de la Fédération ;
- les maisons de quartier ;
- la réglementation des vide-greniers ;
- les antennes de téléphonie mobile ;
- la mise en place d'un groupe de travail *Cheminements doux*;
- la création d'une mission patrimoine ;
- le site Internet.

2.2. Participation du bureau aux réunions extérieures à la Fédération

Le bureau a participé à plusieurs réunions de la Commission consultative des usagers des services publics de la CUB, en particulier les thématiques *Transports et stationnement* et *Eau et Assainissement*.

Il a également participé aux principales réunions suivantes :

- Conseil de développement de l'agglomération bordelaise ;
- Commissions extra municipales sur l'urbanisme, la voirie et les transports ;
- Commission consultative des usagers des services publics de la CUB;
- Commission consultative des usagers des services publics de Pessac ;
- Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac ;
- Comité de suivi Charte de téléphonie mobile ;
- Réunion préparatoires à la mise en place du Conseil du Développement Durable ;
- Comité de suivi de la ligne Bordeaux-Arcachon;
- Préparation des Journées du Patrimoine ;
- Commission consultative de l'Écosite du Bourgailh ;
- Agenda 21.

2.3. Participation aux manifestations pessacaises

Depuis la dernière réunion, la Fédération a été sollicitée pour tenir un stand lors du **Forum des Associations**, le 5 septembre 2009. Les visiteurs ont pu découvrir leur quartier au début du 19^e siècle à partir de reproductions du cadastre de 1811. Certains comités de quartiers se sont associés à cette manifestation.

La Fédération a participé aux Journées des Moulins et du Patrimoine Meunier d'Europe (16 et 17 mai 2009) : à cette occasion, le moulin de Noës a été ouvert au public.

Par ailleurs, elle a activement participé à l'organisation des Journées européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre en réalisant l'exposition André Daniel Laffon de Ladebat, un homme du siècle des Lumières à Pessac. Les panneaux réalisés à cette occasion ont été réalisés à partir de documents originaux trouvés aux Archives départementales de la Gironde et aux Archives municipales de Bordeaux ; ils sont exposés au moulin de Noës. Elle a tenu une permanence pendant ces deux jours au cours de laquelle un nombre important de visiteurs a pu découvrir l'histoire de ce site et de ses fondateurs.

Enfin, le Carnaval de Pessac s'est déroulé le 28 mars 2009.

2.4. Dispositif d'aide aux quartiers

Pour la cinquième année consécutive, la ville a attribué une aide supplémentaire de 3 000 € aux quartiers et à la Fédération qui a proposé une répartition dans les quartiers en fonction de leurs besoins et de leur réalisation en matière de publications (journaux de quartiers, affiches) ou de travaux réalisés à l'occasion de leurs anniversaires décennaux. Les dotations 2008 et 2009 ont été versées aux quartiers qui en ont fait la demande.

3. Rapport financier par Marie-Claude CHARRIER, trésorière de la Fédération

Marie-Claude Charrier commente les tableaux suivants :

3.1. Bilan financier

Libellé des charges	Fédération	Carnaval	Total
Fonctionnement (papèterie, fournitures			
informatiques	1 159,99 €		1 159,99 €
Cotisations (OMS, MA, Pessac En Scènes)	58,00€		58,00€
Achat matériel informatique	1 103,87 €		1 103,87 €
Dons (Rosière, A-Marie, patrimoine)	168,00€		168,00 €
Assurances (carnaval)		206,94 €	206,94 €
Frais divers Carnaval		1 370,81 €	1 370,81 €
Groupes musicaux carnaval		1 950,00 €	1 950,00 €
Sécurité Carnaval (SOS)		180,00€	180,00€
Prestations carnavaliers		2 070,00 €	2 070,00 €
Aides subvention quartiers 2008	2 250,00 €		2 250,00 €
Aides subvention quartiers 2009	1 970,00 €		1 970,00 €
Frais bancaires	18,21 €		18,21 €
Total charges	6 728,07 €	5 777,75€	12 505,82 €
Résultat	1 925,54 €	-77,75€	1 847,79 €
Balance			14 353,61 €

Libellé des ressources	Fédération	Carnaval	Total
Cotisations reçues	560,00€		560,00€
Subventions municipales (carnaval)	0,00€	5 200,00 €	5 200,00 €
Subvention municipale			
Aide aux quartiers 2008	3 000,00 €		3 000,00 €
Subvention municipale			
Aide aux quartiers 2009	3 000,00 €		3 000,00 €
Subvention municipale			
Fédération	1 500,00 €		1 500,00 €
Partenariat		500,00€	500,00€
Subvention CUB CCSPL	500,00€		500,00€
Intérêts/compte livret 2006	93,61 €		93,61 €
Total ressources	8 653,61 €	5 700,00 €	14 353,61 €
Balance			14 353,61 €

Situation des comptes au 31/12/2009

Comptes	Début 2009	Fin 2009	Variation
Comptes chèques	1 551,54 €	3 305,72 €	1 754,18 €
Comptes livret	265,39 €	359,00€	93,61 €
Parts sociales	2 200,00 €	2 200,00 €	0
Total	4 016,93 €	5 864,72 €	1 847,79 €

2.3.3. Rapport des contrôleurs aux comptes

Le contrôleur aux comptes, M. René Cancian, atteste avoir vérifié en détail les livres et les pièces s'y rapportant et n'avoir relevé aucune anomalie.

Le bilan financier est voté à l'unanimité.

2.4. Rapport d'activités du responsable de la Commission urbanisme

par Daniel Marie-Anne, vice-président de la Fédération

Pour le compte de la Fédération des quartiers l'an 2009 fut une année très intéressante pour votre chargé de l'URBA. Curieusement ce fut l'objet de découvrir du neuf et d'être invité à participer à des ateliers et de voir que nos propositions sont entendues et même retenue. Ainsi pour le SRIT (Schémas Régional des itinéraires), la Région a retenu et voté le 9 juillet 2009 une liaison transport entre la gare Alouette et la zone aéroportuaire comme le demande le Grenelle de l'Environnement. Et tout récemment j'ai découvert que les villes Pessac et Mérignac en avaient aussi convenu lors d'une conférence de presse visible sur le site de la ville. Lorsque que j'ai découvert que le SCOT (Schémas de COhésion Territoriale) avait lancé des ateliers, j'ai suivi ceux-ci. Bien m'en a pris car j'ai découvert que l'on prévoyait une rocade à 2x4 voies par exemple et qu'entre le Pacha et Saint-Jean d'Illac, une route de dégagement était prévue. Cela nous a permis d'alerter la ville de ce projet lors d'une commission Urbanisme car la CUB avait prévu de réaliser une voie verte. En fin d'année au titre de la Fédération, nous avons été invité à participer Plan Régional Santé Environnement 2 ou PRSE2 Atelier Exposition Sonore et SANTÉ dans le cadre du Grenelle. Nous y avons rappelé que malheureusement la Rocade qui coupe Pessac n'est pas une voie qui est régie par la loi relative à lutte contre le bruit de 1992 et que malheureusement cette VRU va passer à 2x3 voies dans le cadre du plan de relance. Bien que le Ministre M. Borloo ait demandé que les grands projets autoroutiers soient évalués au regard de leur comptabilité avec les orientations issues du Grenelle. Nous espérons que les études en cours vont permettre de lutter efficacement contre les Hydrocarbures Aromatiques Polycyclique (HAP) et COV ce qui était indiqué dans l'étude d'impact de l'Enquête Publique. Il faut savoir que HAPs sont des vecteurs de la cancérogénèse. C'est ce que j'ai découvert en lisant des travaux universitaires qui ont été menés par un ancien riverain de la rocade de Monbalon 2. Par ailleurs j'ai aussi découvert que Pessac avec sa rocade faisait d'une Zone de Bruit qui englobait plusieurs groupes scolaire vous l'avez surement découvert dans le bulletin que j'ai envoyé aux quartiers. Aussi dès que la CUB a lancé des ateliers « Plan Climat » nous avons suivi certains d'entre 'eux dont celui Bouger sans polluer afin d'y proposer la lise en place d'un péage pour les véhicules de plus de 12 tonnes comme cela est déjà pratiqué en Moselle et pour répondre à des dispositions du Sénat. Par ailleurs nous avons suivi avec notre Président et Secrétaire les travaux de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux de la CUB) et aussi celui de la Commission eaux où nous avons participé à l'attribution de subventions pour des projets sur l'Afrique. Actuellement la Fédération travaille sur l'évaluation de la Charte de l'Environnement de l'aéroport. Personnellement je suis pour l'application des Directives Européennes sur la pollution du Bruit et de l'Air dont l'une des composante les HAP n'étaient pas analysées ou introuvables chez AIRACQ alors qu'il apparaîtrait que ces éléments sont dangereux pour notre santé.

2.5. Rapport d'activités du webmaster du site Internet de la Fédération

par Yves Schmidt, secrétaire général de la Fédération

Adresse: http://www.federation-quartiers-pessac.com

1. Quelques chiffres

Le site a changé d'hébergeur début 2009 : nous n'avons plus les mêmes repères que par le passé. On peut donner les chiffres fournis par le nouvel hébergeur, Strato :

Nombre de pages consultées en un an : 282 522, soit une moyenne mensuelle de 23 500 pages consultées au cours de 9 300 sessions. Les variations sont faibles d'un mois sur l'autre.

2. Réalisations 2009

2.1. Pages gérées par les quartiers

Certains quartiers ont transmis leurs journaux qui ont été rapidement mis à disposition des internautes :

Feuille d'informations : Pessac-Bourg Voisins & Voisines : Brivazac-Candau Les Échos du Monteil : Le Monteil Pigne au Net (Internet) : Magonty

L'Orée : Cap de Bos

Au Coin de ma rue : France et environnants

Toctoucau Info: Toctoucau

Les Échos de Chiquet-Fontaudin : Chiquet-Fontaudin

L'Info du Quartier : Les Échoppes-Le Vallon

Le webmaster de la Fédération assure la mise à jour des pages des quartiers qui le souhaitent. Certains quartiers réalisent eux-mêmes leurs mises à jour : il est rappelé qu'ils doivent signaler au webmaster les pages modifiées ou ajoutées pour permettre la mise à jour de la page *Modifications et mises à jour* sur le site ainsi que leur sauvegarde.

2.2. Les manifestations

Depuis début 2008, la ville nous envoie tous les mois **l'agenda mensuel** des manifestations qui est aussitôt intégré dans le calendrier des manifestations sur le site.

En plus du calendrier des manifestations dans les quartiers, le calendrier des assemblées générales des syndicats et comités de quartiers est consultable sur le site. À ce propos, il est rappelé qu'il est indispensable de signaler au plus tôt les date et heures des assemblées générales : à l'avenir, c'est le tableau régulièrement mis à jour qui fera foi pour éviter les litiges qui surviennent lorsque deux (ou plus !) quartiers organisent leur assemblée générale à la même heure car il est impossible aux élus de participer aux débats qui suivent ces manifestations.

La rubrique *Vide-greniers* a été créée pour inciter les quartiers à signaler les dates dans le but d'éviter des doublons et mettre en valeur leurs manifestations.

La Fédération a également signalé certaines manifestations organisées pour les jeunes, telles que les festivals des *Vibrations urbaines* et *Complètement à l'Ouest* ou le programme des activités mensuelles de Pessac-Animation, ainsi que les manifestations organisées dans les quartiers à la demande de leurs responsables. On peut également consulter le programme du cinéma Jean-Eustache, ainsi que les annonces du *Café économique*.

2.3. La revue de presse

Elle est réalisée depuis 2003 à partir des articles de Sud-Ouest relatifs à Pessac. Ces articles ne sont pas directement accessibles : pour en avoir une copie, il suffit d'en faire la demande à Yves Schmidt.

2.4. Espace adhérents

Il est réservé aux membres du conseil d'administration de la Fédération et n'est accessible que si on connaît le mot de passe. On y trouve les rubriques suivantes :

- les comptes-rendus des conseils d'administration depuis 2002 ;
- les comptes-rendus des assemblées générales depuis 2001 ;
- la liste des adhérents (présidents de syndicats de quartiers avec leur numéro de téléphone et leur courriel) ;
- *Fédé Flash Info* : diffusion d'informations en fonction de l'actualité : 10 numéros en 2009, 11 numéros en 2007, 12 numéros en 2008 ;
- le texte intégral des documents émis par la Fédération (chrono).

2.5. Rénovation du site

Une réunion en présence des responsables du quartier du Monteil a permis récemment de définir une stratégie visant à rénover le site qui a été créé il y a huit ans et à permettre à un plus grand nombre d'intervenants de participer à sa mise à jour. Une maquette sera proposée prochainement au bureau.

2.6. Élection du bureau

L'élection concerne les membres du bureau permanent pour l'exercice 2009-2010. Chaque quartier dispose de 5 voix ; le vote est individuel, un même mandataire ne disposant que d'une seule voix. Seuls les mandataires présents au moment du scrutin peuvent y participer.

Répartition des votants par quartier

Total	45
Sardine	5
Saige-Formanoir	1
Noës	5
Le Monteil	5
3M-Bourgailh	4
Magonty	5
France et environnants	1
La Paillère-Compostelle	0
Chiquet-Fontaudin	1
CCLAPS	5
Casino	0
Cap de Bos	3
Brivazac-Candau	5
Pessac-Bourg	5

Les résultats

Dominique LESTYNEK président sortant	40
Daniel MARIE-ANNE vice-président sortant	42
Fabien CHANTAL membre sortant, vice-président prenant	44
Jean-Claude LARREZET vice-président sortant	45
Marie-Claude CHARRIER trésorière sortante	45
Ghislaine AGUILAR trésorière adjointe sortante	45
Yves SCHMIDT secrétaire général sortant	45
Benjamin AGUILAR 1 ^{er} secrétaire adjoint sortant	45
Jean-Claude LIMOUSIN 2ème secrétaire adjoint prenant	45
Jacques DA-ROLD archiviste sortant	40
Jean-Baptiste CASENAVE vice-président sortant, membre prenant	40

2.7. Débat - Résumé par Jacques Da Rold

Cette année, le débat avait pour thème *La communication numérique outil de progrès de la démocratie participative locale (information, concertation et participation)?*

En introduction au débat, le courrier de Dominique Lestineck au maire de Pessac, en date du 31 décembre 2008, rappelait quelques attentes des comités de quartier dans les domaines de la concertation afin d'éviter les confusions actuelles entre concertation, information préalable à concertation et information sur les décisions prises, trois niveaux importants et nécessaires mais ne devant pas être amalgamés :

- préciser pour les réunions la nature (notamment entre les trois catégories précitées) de celles-ci et son objet (intérêt local ou général)
- obtenir des documents permettant de préparer la réunion,
- compte rendu (fidèle) des réunions

auxquels il fut convenu d'ajouter les possibilités de suivi des décisions prises.

En effet, beaucoup de réunions affichées de concertation ne sont en définitive que des réunions d'information en vue d'une concertation officielle à venir ou l'énoncé de décisions prises ou en voie de l'être au vu des rapports d'experts, des services et des élus locaux.

Cette observation concerne tout autant les concertations sur des projets de la commune que sur ceux de la CUB (cf. les réunions dites de concertation sur la troisième tranche du tramway).

Sur cette thématique de la démocratie participative, quelle part peut prendre Internet et la communication numérique pour en améliorer le fonctionnement ?

Actuellement Internet permet surtout de faciliter l'accès aux sources d'informations et dossiers notamment au niveau de la CUB sur les grands projets ou sur Pessac pour l'agenda 21. Le site de la fédération est également riche en sources d'informations.

Mais, il faut savoir où celle-ci est disponible! Il serait ainsi souhaitable avant une réunion quel qu'en soit le type celui qui invite précise le lieu (le site et le mode d'accès) où les informations nécessaires sont disponibles, de même l'usage d'Internet permet d'adresser des dossiers même avec la mention projet.

Il est apparu lors du débat nécessaire que tous les interlocuteurs aient le même niveau de connaissance et qu'à cet effet Internet favorise cette fonction et ne soit pas, au contraire, un élément supplémentaire de discrimination entre ceux qui ont l'information et les autres.

Il convient également d'éviter le piège du trop plein d'informations, trop d'informations tue l'information, et de dégager la responsabilité de ceux qui la diffusent : c'est dans Internet donc chacun est censé le savoir !

D'autre part, tout le monde n'a pas Internet pour des raisons diverses, économiques, culturelles mais également générationnelles (même si de nombreuses personnes âgées s'y mettent, il convient d'éviter les décalages entre générations).

Internet doit donc être considéré comme un outil utile et complémentaire aux autres modes de communication, ce n'est pas la panacée.

En ce qui concerne la concertation et la possibilité d'expression, les lieux d'expression sur les sites des collectivités apparaissent nécessaires ; ce n'est pas le cas actuellement sur celui de Pessac, c'est effectif sur celui de la CUB.

Les contributions émises sur ces sites doivent être prises en compte comme de véritables avis et suggestions au même titre que des avis consignés par écrit dans un registre de concertation classique et ainsi pris en compte par les élus tout comme par les commissaires enquêteurs lors d'enquêtes officielles.

À ce sujet la question de l'anonymat, le citoyen anonyme, pose débat, tel que sur le site de la CUB ; certains considérant cela normal pour permettre le maximum d'expressions libres mais la plupart des intervenants considérant que cela décrédibilise le système (délation, défouloir,) et que de même qu'en réunion publique chacun doit pouvoir intervenir à visage découvert, quelles que soient ces opinions et son niveau d'intervention (intérêt personnel ou collectif ...) .

Internet ouvre d'autre part, tel que cela fut signalé, de nouvelles possibilités type visio- conférence permettant de limiter les réunions et déplacements.

Sous ces réserves, Internet est donc considéré comme un outil de progrès, un facilitateur d'information et de participation – concertation, un des outils de la démocratie participative, sans remplacer les autres modes, un outil à ne pas négliger et à utiliser à bon escient, notamment au sein des maisons de quartier.

Intervention des élus.

Les élus présents: Alain Rousset (député, président du Conseil régional), Jean-Jacques Benoît (maire), Jean-Louis Haurie, Édith Moncoucut, Dominique Dumont, Thierry Hofer, Philippe Despujols (adjoints au maire), Laure Curvale, Frédéric Danjon, France Normand, Isabel Vincent-Pereira, Philippe Despujols, Franck Raynal, Sylvie Trautmann, Dominique Monnier, Éric Martin (conseillers municipaux)

Jean Jacques Benoît, précise en premier lieu que le réseau associatif constitue à Pessac le principal réseau de participation à la démocratie locale et que sur ce socle élaboré au cours de mandatures précédentes doit s'élaborer la pratique de la citoyenneté.

Dans ce cadre les comités de quartier constitue un des piliers de cette démarche citoyenne et pour ceux-ci les maisons de quartier doivent permettre de porter la réflexion citoyenne. (Sardine aura sa maison de quartier en 2011).

Dans ces conditions, sur la mandature un schéma d'équipement numérique des maisons de quartiers sera élaboré

En ce qui concerne le site Internet de la ville de Pessac, celui-ci sera complètement recomposé (au 1^{er} janvier 2010)

À cet effet, Jean Louis Haurie indique que ce site aura pour fonctions essentielles :

- les services aux familles, aux personnes âgées et aux jeunes,
- l'information de ce que fait la commune et de ce qui se fait dans celle- ci,
- le dialogue avec les citoyens et les forces vives de la cité avec en ce domaine trois cibles privilégiées : les familles, le monde économique et le monde associatif.

Jean Jacques Benoît rappelle également la mise en place du Conseil de Développement Durable, indépendant de la mairie, qui sera un outil de participation des acteurs publics et privés de différents bords et domaines (Conseil en cours de finalisation pour sa mise en place en 2009).

D'autre part pour faciliter le fonctionnement des maisons de quartier, et dans l'esprit de bonne entente entre ses différents utilisateurs, la mairie procédera au nettoyage régulier de celles-ci.

Alain Rousset rappelle l'évolution de la ville de Pessac et le respect des élus pour conserver un paysage urbain de qualité, la ville entretenant notamment une relation privilégiée avec ses espaces verts, publics ou privés.

Il convient de considérer que la concertation prend du temps et que celle-ci s'effectue d'abord au travers de contacts personnels. Internet pourra apporter de nouvelles possibilités mais il est nécessaire de conserver un bon équilibre entre les contacts personnels et la communication numérique.

En marge de ce débat, suite à un questionnement sur les conséquences de la tempête (arbres déracinés, lignes arrachées...) Alain Rousset précise que la mise en souterrain du réseau moyenne tension demeure la priorité mais qu'il convient également de tirer les leçons des tempêtes de 1999 et 2009 sur les essences d'arbres à planter. À cet effet, une étude à l'INRA a été commanditée par le Conseil Régional.

En ce qui concerne Pessac, un reboisement est en cours en partenariat avec le club des entreprises et l'ESAT (ex CAT) d'Alouette.